

ment, — estimable publication d'ailleurs, — s'empresse de reproduire cette origine erronée en s'efforçant de la démocratiser comme dérivée de l'appellation vulgaire *la Martine, la femme à Martin*.

Et pour le prouver, il rapporte « sur le nom patronymique de Lamartine *ces détails assez peu connus* :

« Les ancêtres de Lamartine, d'origine franc-comtoitise, étaient seigneurs de Pratz, village qui dépend aujourd'hui du canton de Moirans, arrondissement de Saint-Claude (Jura). Quand on se rend de Lons-le-Saulnier à Saint-Claude, on traverse Pratz et on est frappé de respect à la vue des hautes murailles qui, depuis deux siècles, bravent les injures du temps et de la main des hommes. Ce sont les ruines du castel de Pratz. C'est certainement à l'époque de sa destruction que remonte l'établissement des seigneurs de Pratz dans le Mâconnais. Dans tous les cas, nous trouvons, avant 1789, leur descendant, le père du grand poète, installé à Saint-Point sous le nom de *chevalier de Pratz* qui lui appartenait bien légitimement. Son nom patronymique était *Martine*, nom aujourd'hui fort répandu dans les environs de Moirans.

« Au moment de la tourmente révolutionnaire, le chevalier de Pratz devint, suivant le style jacobin, le citoyen *Martine ci-devant Pratz*, et sa femme la citoyenne *Martine* ou tout simplement *La Martine*, car c'est un usage constant dans la Basse-Bourgogne de féminiser les noms de famille quand on les applique à des femmes ou à des veuves et de les faire précéder de l'article *la*.

« Le dernier descendant des seigneurs de Pratz, placé dans l'alternative de choisir entre deux noms, dont l'un (celui de terre), avait une terminaison étrangère qui laissait à désirer au point de vue de l'euphonie, et l'autre (celui de famille), rappelait involontairement le prénom peu aristo-